

SOLIDARITÉS, INSERTION INAUGURATION DE L'UNITÉ D'ACCUEIL TEMPORAIRE À SAINT-GERMAIN-LAXIS



© Département de Seine-et-Marne / Marie Digard

Le Président du Département, Jean-François Parigi, s'est rendu à Saint-Germain-Laxis pour inaugurer une nouvelle Unité d'Accueil Temporaire, le 22 juin. Ce nouvel établissement peut accueillir 30 jeunes âgés de 15 à 17 ans révolus, se présentant comme mineurs non accompagnés (MNA) sur le territoire départemental.

Créé le: 23/06/2022

Aider les mineurs non accompagnés du territoire

Le Président de l'[Association Régionale pour l'Insertion, le Logement et l'Emploi \(ARILE\)](https://www.asso-arile.com/) ainsi que la Préfète de Seine-et-Marne, déléguée pour l'égalité des chances, étaient aux côtés de Jean-François Parigi pour l'inauguration d'une nouvelle Unité d'Accueil Temporaire (UAT) à Saint-Germain-Laxis, mercredi 22 juin.

L'ARILE est une association dont le cœur de mission est de concourir à l'insertion et la réinsertion des personnes ou familles en difficultés sociales et des jeunes (majeurs et mineurs) pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) en prenant appui sur les secteurs de l'hébergement, du logement, l'emploi, de la justice et la santé.

Bénéficiant d'une autorisation du Département pour une durée de 15 ans, l'UAT de Saint-Germain-Laxis a pour mission principale de mettre à l'abri et l'accès à des conditions de vie digne le temps de leur évaluation. La structure est ouverte 365 jours par an et 24 heures sur 24 et peut accueillir un jeune en situation de handicap.



INSCRIPTION

NEWSLETTER

 **Accueils des publics**

 **Aides au logement**

 **Accompagnement social**

 **Protection des majeurs vulnérables**